

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le ***DEUX FÉVRIER DEUX MILLE SEIZE***, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	M. Serge Marquis
M. Raymond St-Pierre	M. Réjean Breton
M. Luc Adam	Mme Francine Lehouiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 janvier 2016
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R16-02-14 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAUX**

5 Janvier 2016

R16-02-15 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **5 janvier deux mille seize**, soit accepté tel que lu et rédigé.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun citoyen n'est présent.

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

Le 2 Février 2016

COMPTES À PAYER

Nom	Description	Montant
ADMQ	Cotisation annuelle	496.69
MRC d’Abitibi-Ouest	Quotes-parts : 17 466.97	24 297.70
	CVMR : 6 830.73	
Buro Concept	Fournitures de bureau	391.64
Éditions juridiques FD	Mise à jour – Code municipal	77.70
Soc. Canadienne des postes	Média poste	25.22
Aréofeu Ltée	Fournitures pour les pompiers	3 162.96
Ass. Chefs en séc. Incendie	Cotisation annuelle	281.69
Samuel Boissé	Formation – pompiers	459.60
Soc. Mutuelle de prévention	Cotisation – Janv. à Juin 2016	287.44
Asp. Pompes La Sarre	Fournitures d’entretien	43.69
Épicerie Marion et Fils Inc.	Boîte – Récup. De cannettes vides	24.00
Les Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Janvier 2016	2 242.01
Construction La Ray	Sinistre – 24 décembre 2015	9 956.18
Gélinas Équipements	Fournitures – pompiers	229.72
Mathieu Leclerc Bergeron	Formation – pompiers	400.00
Québec municipal	Cotisation annuelle	80.48
Groupe CCL	Form. – comptes de taxes	202.65
9252-9783 Québec Inc.	Abrasif – Janvier 2016 : 453.63	21 287.10
	Déneigement – 3 ^e vers. : 20 833.47	
Ministre des Finances	DAS – Janvier 2016	1 318.00
Receveur général	DAS – Janvier 2016	551.33
Fiducie Desjardins	REER – Janvier 2016	155.20
Quincaillerie Palmarolle	Fournitures d’entretien	163.77
	TOTAL	66 134.77\$

SALAIRES

Johanne Shink	3 880.00	Monique Coulombe	199.83
Réjean Breton	150.46	Rolande Shink	220.35
Claude Bourque	150.46	Henri Bourque	451.41
Serge Marquis	150.46	Raymond St-Pierre	150.46
Luc Adam	150.46	Francine Lehouiller	150.46
		TOTAL	5 654.35\$

COMPTES PAYÉS

C1600001	CIB	Soutien technique	574.88
C1600002	Buro Concept	Fournitures de bureau	290.51
C1600003	Éditions juridiques FD	MAJ – code municipal	65.54
C1600004	Roberge et fils Inc.	Fournitures d’entretien	6.88
C1600005	Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d’entretien	212.92
C1600006	Abinord Ltée	Fournitures d’entretien	374.59
C1600007	Soc. Can. Des postes	Média poste	54.22
C1600008	Johanne Shink (petite caisse)	Frais de poste	24.85
C1600009	Aréofeu Ltée	Fournitures – pompiers	554.64
C1600010	Claude Gagnon	Frais de déplacements	202.41
C1600011	Station du Coin Enr.	Essence	58.50
C1600012	Beaudry & Lapointe	Fournitures d’entretien	430.46
C1600013	Techni-Lab	Tests d’eau	576.02
C1600014	Xérox Canada Inc.	Photocopieur : 8 259.23	8 270.76
		Résiliation contrat : 11.53	
C1600015	Jean-Guy Roy Ent.	Travaux de chemins	1 063.52
C1600016	Amén. Paysager E. Mercier Inc.	Barrages de castors	1 230.23
C1600017	Ultima	Assurances – église	128.00
C1600018	Fiducie Desjardins	REER – Décembre 2015	122.02
C1600019	Entreprises J.L.R.	Cueillette – Décembre 2015	2 194.59
C1600020	WSP Canada Inc.	Projet aqueduc	6 484.59
C1600021	Wolters Kluwer	MAJ – Code municipal	819.45

Le 2 Février 2016

C1600022	Ministre des finances	Location – Bail lot grève	73.58
C1600023	CIB	Soutien technique 2016	4 185.09
C1600024	9252-9783 Québec Inc. (Daniel Bélanger)	Tamisé : 536.66	16 161.76
		Dén. 2 ^e vers. : 15 625.10	
C1600025	Ville de La Sarre	Téléavertisseurs	18.78
C1600026	Soc. Can. Des postes	Média poste	25.22
C1600027	Notaire Guy Bourget	Contrat acquisition église	1 024.30
C1600028	Ultima	Assurances 2016	6 824.00
C1600029	Canadian Tire	Fournitures d’entretien	24.14
C1600030	Station du Coin Enr.	Essence	8.85
C1600031	Francine Lehouiller	Séances – Janvier 2016	60.00
C1600032	Johanne Shink	Séances – Janvier 2016	60.00
C1600033	Serge Marquis	Séances – Janvier 2016	60.00
C1600034	Claude Bourque	Séances – Janvier 2016	60.00
C1600035	Henri Bourque	Séances – Janvier 2016	60.00
C1600036	Réjean Breton	Séances – Janvier 2016	60.00
C1600037	Raymond St-Pierre	Séances – Janvier 2016	60.00
C1600038	Luc Adam	Séances – Janvier 2016	60.00
		TOTAL	52 565.30\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M1600001	Hydro-Québec	Aqueduc	253.47
M1600002	Hydro-Québec	Garage, pompiers	267.81
M1600003	Hydro-Québec	Bureau municipal	482.35
M1600004	Hydro-Québec	Éclairage public	296.67
M1600005	Hydro-Québec	Église	1 437.03
M1600011	Bell mobility	Cellulaire	32.88
M1600012	Télébec	Corporation municipale	583.94
M1600013	Hydro-Québec	Église	3 821.93
M1600014	Hydro-Québec	Patinoire	264.93
		TOTAL	7 441.01\$
		GRAND TOTAL	60 006.31\$

7- DÉPENSES

R16-02-16 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j’ai signé à Gallichan

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Ressources d’aide pour personnes handicapées

R16-02-17 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de prêter gratuitement le bureau municipal pour recevoir les dons dans le cadre du 19^e téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées qui s’est tenue le 31 janvier 2016.

Adopté.

Le 2 Février 2016

- R16-02-18 **Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest**
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de payer le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2016 au montant de 2 793.\$ pour bénéficier du transport public adapté d'Abitibi-Ouest à Gallichan.
- Adopté.
- R16-02-19 **Table des aînés – ateliers**
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte de prêter gratuitement la salle du conseil à la table des aînés pour qu'ils puissent réaliser leurs ateliers les 13, 20 et 27 avril prochain.
- Adopté.
- R16-02-20 **Mai-Mois de l'arbre**
Il est proposé par monsieur Raymond St-Pierre, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, madame Brigitte Rivard soit autorisé à compléter le formulaire de demande pour le mois de Mai, mois de l'arbre auprès de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue d'ici le 25 mars 2016.
- Adopté.
- R16-02-21 **Projet PFM / MADA**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte la Politique Familiale Municipalité et Municipalité Amie des Aînés de la municipalité de Gallichan tel que proposé en ajoutant madame Francine Lehouiller, conseillère à faire partie du comité. La présence d'un citoyen au sein de ce comité sera déterminée ultérieurement.
- Adopté.
- R16-02-22 **DESJARDINS – Caisse de la l'Abitibi-Ouest – Offre d'achat**
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte l'offre d'achat tel que présenté par la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest dans le but d'acquérir l'édifice de la Caisse Desjardins du centre de service de Gallichan.
- Adopté.

Le 2 Février 2016

- R16-02-23 **Acquisition du centre de services de Gallichan- Signatures**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise monsieur Henri Bourque, maire à signer tout les documents se rapportant à la transaction pour acquérir l'édifice de la Caisse populaire – centre de service de Gallichan pour et au nom de la Municipalité de Gallichan.
- Adopté.
- R16-02-24 **Acquisition du centre de services de Gallichan- Notaire**
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan mandate la notaire Lyne Carreau à produire le contrat d'achat pour l'acquisition de la Caisse populaire – centre de services de Gallichan avec la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest.
- Adopté.
- R16-02-25 **Acquisition du centre de services de Gallichan – Chèque visé**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan autorise le paiement de 15 000.\$ par chèque visé en fidéicommiss à l'attention de Me Lyne Carreau au moment de la signature du contrat pour l'acquisition de l'édifice de la Caisse populaire – centre de service de Gallichan.
- Adopté.
- R16-02-26 **MRC d'Abitibi-Ouest–Rapport annuel d'activités en incendie 2015**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte le rapport annuel d'activités incendie 2015 tel que présenté par notre directeur du service de sécurité incendie de Gallichan et que celui-ci soit transmis à la MRC d'Abitibi-Ouest.
- Adopté.
- R16-02-27 **Fondation canadienne du rein**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan autorise la fondation canadienne du rein à faire de la sollicitation de porte en porte dans le cadre de sa campagne de financement qui aura du 3 au 30 avril prochain.
- Adopté.

Le 2 Février 2016

- R16-02-28 **Projet- Centre communautaire – SNC Lavalin**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte de donner le mandat à la firme SNC Lavalin dans le cadre du projet d'aménagement de l'église en centre communautaire pour le montant de 8 250.\$ (avant taxes) tel que mentionné dans l'offre de service dont le N/Réf est 625401-1303-40GB-0001_1 et dont le mandat consiste à faire une estimation du coût pour la transformation de l'église en centre communautaire et ce, dans les disciplines suivantes :
- Civil;
 - Structure;
 - Mécanique du bâtiment;
 - Électricité du bâtiment.
- Adopté.
- R16-02-29 **Projet- Centre communautaire – Artcad**
Il est proposé par monsieur Raymond St-Pierre, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte de donner le mandat à la firme Artcad, groupe Conseil Inc. dans le cadre du projet d'aménagement de l'église en centre communautaire pour le montant de 5 700.\$ (avant taxes) tel que mentionné dans l'offre de service dont le # de dossier est X_1279 et dont le mandat consiste à évaluer la faisabilité de réaménager l'église en centre communautaire incluant les étapes suivantes :
- Relevés et mise en plan de l'église existante;
 - Esquisses des nouveaux aménagements souhaités et selon le budget défini;
 - Estimation des coûts.
- Adopté.
- R16-02-30 **Association Québécoise des Centre de la petite enfance – Appui au réinvestissement dans les services de garde éducatifs de qualité**
Attendu que le développement des enfants, l'équité et l'égalité des chances sont au cœur du Livre blanc de 1997 « *Les enfants au cœur de nos choix* »;
- Attendu que la politique familiale du Québec a eu un effet remarquable sur le taux d'emploi des femmes et la lutte à la pauvreté;
- Attendu que la loi sur les services de garde a pour objet de promouvoir la qualité des services de garde éducatifs en vue d'assurer la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants;
- Attendu que l'éducation débute à la naissance et est la pierre d'assise d'une société riche et en santé;
- Attendu que de mettre fin à l'université compromet le droit de chaque enfant à l'égalité des chances;

Le 2 Février 2016

Attendu que le gouvernement a imposé aux services de garde éducatifs subventionnés des compressions de 74 millions de dollars en 2015-2016, qu'il s'apprête à couper 120 millions additionnels en 2016-2017 menaçant l'égalité des chances, la qualité des services aux enfants et à leur famille, ainsi que des milliers d'emplois.

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, nous, membres du conseil de la Municipalité de Gallichan, demandons au gouvernement du Québec d'annuler les compressions annoncées pour 2015-2016 et 2016-2017 et de s'engager à promouvoir l'égalité des chances en réinvestissant dans les services de garde éducatifs de qualité.

Adopté.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – 2^e versement sur 50 000.\$

R16-02-31

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 50 000.\$ dont le 2^e versement est de 20 000.\$ conformément aux exigences du ministère des transports.

QUE, les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté.

CPTAQ – Appui à M. André Carbonneau pour le renouvellement de l'exploitation de sa sablière et gravière.

R16-02-32

Considérant que M. André Carbonneau doit renouveler son autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour continuer d'exploiter sa sablière-gravière localisé sur le lot 58, rang 3, canton Roquemaure pour une période de 10 ans;

Considérant qu' avoir cette sablière-gravière sur notre territoire augmente notre choix de gravier, car dans celle-ci, on retrouve du matériel naturel (brute) qui est excellent pour du concassé de qualité;

Considérant qu' en ayant ce type de sablière-gravière, ceci nous permet d'amoindrir nos coûts pour le transport de la matière que nous avons besoin pour la réfection de nos chemins;

Le 2 Février 2016

Considérant que l'exploitation d'une sablière-gravière sur ce lot ne contrevient à aucun règlement municipal;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Raymond St-Pierre et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise la continuité de l'exploitation de la sablière-gravière sur le lot 58, du rang 3, canton Roquemaure;

QUE, nous demandons à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'autoriser la demande, et ce, pour toutes les raisons énoncées précédemment.

Adopté.

R16-02-33

FQM – Formation sur la Gestion municipale

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. à suivre la formation sur la Gestion municipale qui aura lieu le 14 mai prochain à Macamic. Le coût d'inscription, les frais de repas et de déplacements seront aux frais de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Club motoneige d'Abitibi-Ouest

Monsieur Serge Marquis nous mentionne qu'actuellement c'est dangereux de circuler sur les plans d'eau et que la prudence est de mise.

Lots Intra-municipaux

Monsieur Serge Marquis nous mentionne qu'il n'y a aucun projet en cours actuellement pour les lots Intra-municipaux.

Commission des Loisirs

Monsieur Raymond St-Pierre nous informe que de l'information est à suivre pour le comité des Loisirs.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton nous mentionne que la prochaine rencontre du Club nautique aura lieu le 10 février prochain.

Corporation de Développement

Monsieur Luc Adam nous fait part que c'est tranquille pour la Corporation de Développement actuellement. De plus, il profite de l'occasion pour mentionner que cette année la glace de la patinoire est très belle et bien entretenue.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil que tests d'eau du dernier mois sont conformes et que tout va bien.

Le 2 Février 2016

Projet PFM /MADA

Monsieur Claude Bourque mentionne que lors de la prochaine rencontre du Club les retraités de l'Île, qui aura lieu en mars prochain, il demandera auprès des membres, si quelqu'un serait intéressé à faire partie du comité pour le projet PFM / MADA (politique familiale municipale et municipalité amie des aînés).

Comité d'embellissement

Madame Francine Lehouiller nous informe que la lettre a été expédiée aux membres du comité d'embellissement qui les informe des orientations de la Municipalité de Gallichan qui seront considérés pour la prochaine saison concernant les besoins du comité d'embellissement.

Bibliothèque

R16-02-34

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser le montant de 1 250.\$ à la bibliothèque, ce qui représente 50% du montant budgété pour l'année 2016.

Adopté.

Autres dossiers

Monsieur Henri Bourque fait un compte-rendu des différents dossiers du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu le 1^{er} mars 2016 à 19h00.

Une *séance de travail* du conseil municipal aura lieu le 16 février 2016 à 19h00.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R16-02-35

La séance est levée à 20h30 sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.